

*Article 31 du Règlement*

**M. Andre:** Très bien. Une crise bancaire et parlementaire.

**M. Deans:** En effet.

**M. Andre:** Je lui donne raison, monsieur le Président, pour ce qui est de la deuxième partie de sa phrase. En effet, lorsque j'étais du même côté que lui, et j'y suis resté très longtemps, malheureusement, mais moins longtemps qu'il va y rester, nous ne cessions de harceler le gouvernement libéral pour qu'il permette au Parlement de fonctionner et qu'il laisse les comités examiner certaines questions de temps à autre. Nous nous sommes débattus autant que nous le pouvions, mais le gouvernement libéral ne voulait rien entendre. Il a fallu attendre jusqu'en 1979, pendant le court mandat du gouvernement conservateur, pour obtenir une loi sur l'accès à l'information. Grâce au nouveau gouvernement conservateur, les comités peuvent maintenant établir leur programme. Pour mieux cacher la vérité, M. MacEachen, qui a trouvé refuge à l'autre endroit, refusait constamment nos demandes et insistait pour que tout se passe à la Chambre. Il savait qu'on ne pouvait maintenir l'intérêt que quelques jours, après quoi ces anges de la tribune parlementaire qui veillent là-haut passaient à autre chose, et l'opinion publique perdait forcément intérêt aussi.

Telle n'est pas notre façon d'agir. Le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique semble ignorer qu'il y a eu un changement de Gouvernement l'année dernière. Dès le début, la ministre d'État aux Finances (M<sup>me</sup> McDougall) ...

**M. Waddell:** Ça ne fait pas grande différence.

**M. Heap:** Ça ne se voit pas.

**M. Andre:** ... a dit que le Parlement devait s'intéresser à la crise bancaire qui frappe les établissements de l'Ouest. Nous tenons à ce que le Parlement étudie la situation pour savoir pourquoi et comment on en est arrivé là et faire des recommandations afin qu'elle ne se reproduise plus. Dès le début, la ministre d'État a adopté cette position qu'elle maintient toujours. Elle a répété maintes fois qu'elle fournirait tous les renseignements qu'elle peut légalement donner. Les néo-démocrates nous accusent de faire de l'obstruction et de cacher la vérité. Nous voulons que le Parlement étudie la situation sous tous ses angles et nous allons révéler tout ce que la loi nous permet.

● (2120)

Ce n'est pas suffisant. «Nous voulons que vous nous fournissiez des renseignements illégaux. Nous voulons que vous enfreigniez les lois. De plus, nous allons empêcher le Parlement de fonctionner. Nous n'allons pas laisser les comités se réunir avant que vous n'enfreigniez les lois et ne nous donniez les renseignements que vous ne pouvez pas nous donner légalement.» Voilà la position du leader du Nouveau parti démocratique à la Chambre, monsieur le Président. Il parle de crise parlementaire. C'est certain, et elle existera tant qu'il y aura

des députés qui, comme lui, débiteront des absurdités comme nous en avons entendu ce soir.

Le NPD demande: «Le peuple a-t-il le droit de savoir?» La réponse va de soi, bien sûr. Nous estimons que le peuple a le droit de savoir et c'est même pour cela que nous avons modifié le Règlement de la Chambre, afin de permettre aux comités de se réunir n'importe quand. C'est pour cela que la ministre d'État chargée des Finances veut qu'un comité de la Chambre étudie tous les aspects de cette question. C'est aussi pour cela qu'elle s'est engagée à communiquer tous les renseignements qu'elle peut légalement divulguer, car le Parlement, par l'intermédiaire d'un comité, peut regarder et étudier les chiffres. Le NPD dit non. Pourquoi cela, monsieur le Président?

**M. Young:** Pourquoi?

**M. Althouse:** Vous ne trouverez pas les réponses.

**M. Andre:** Vous le savez aussi bien que moi, monsieur le Président, parce que le NPD ne veut pas vraiment aller au fond de cette affaire. Ils ne s'intéressent pas au travail honnête qu'on peut faire au comité. Ce qu'ils veulent, c'est le scandale.

**M. Althouse:** Nous voulons des réponses.

**M. Andre:** Ils veulent semer des soupçons d'irrégularités. Ils veulent donner l'impression qu'il y a eu des fautes de commises ...

**M. Axworthy:** Nous en trouvons tous les jours. Nous en trouvons de plus en plus.

**M. Andre:** ... de sorte que le leader du Nouveau parti démocratique à la Chambre puisse devenir tout rouge de feinte indignation et dire qu'il s'inquiète du sort des gens.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Axworthy:** Regardez-vous!

**M. Andre:** Oui, le leader du Nouveau parti démocratique à la Chambre nous dit: «Je défends le peuple; je m'inquiète du contribuable». Quelle absurdité. Si lui et ses collègues du NPD étaient des parlementaires responsables, ils ne feraient pas d'obstruction et n'empêcheraient pas le leader du gouvernement à la Chambre de constituer ce comité. Celui-ci pourrait se réunir ce soir même.

**Des voix:** Bravo!

**M. Andre:** Mais au lieu de cela, nous sommes engagés dans un débat qui nous empêche de connaître les faits. Or, le député néo-démocrate, là-bas, prétend qu'il s'intéresse aux faits. Pourtant, le comité en question aurait examiné tous les renseignements nécessaires ce soir même. Si les députés néo-démocrates avaient eu le sens des responsabilités, ce qui n'est pas le cas, c'est ce que nous aurions fait ce soir.